



Mise à disposition des documents relatifs à l'assemblée générale des actionnaires de la société SeLoger.com convoquée pour le 20 janvier 2011

Paris, le 5 janvier 2011 - Les actionnaires de la société SeLoger.com sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 20 janvier 2011 à 14 heures à l'hôtel Holiday Inn, situé 216 avenue Jean Jaurès, 75019 Paris, afin de se prononcer sur les projets de résolutions présentées par le Conseil de surveillance de SeLoger.com.

L'avis de réunion valant avis de convocation comprenant l'ordre du jour et le texte des résolutions qui seront proposées au vote des actionnaires a été publié au Balo du 5 janvier 2011 et sur le site internet de la Société (<http://www.groupe-seloger.com/>).

Le rapport du Directoire, incluant ses recommandations sur les projets de résolutions présentées par le Conseil de surveillance, est également disponible sur le site internet de la Société (<http://www.groupe-seloger.com/>). Un document concernant la politique de vote de ses organes sociaux dans le cadre de l'utilisation des procurations reçues de ses actionnaires sans indication de nom du mandataire (pouvoirs « en blanc ») est également disponible sur le site internet de la Société.

Les documents relatifs à cette Assemblée ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration seront tenus à disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

Les documents et renseignements prévus notamment par les articles R. 225-73-1, R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce seront publiés sur le site internet de la Société (<http://www.groupe-seloger.com/>).

Tout actionnaire titulaire de titres au nominatif pourra se procurer les documents visés ci-dessus dans les conditions prévues à l'article R. 225-88 du Code de commerce.